

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2001)
Heft: 544

Artikel: Les organisations internationales contribuent au renom de la ville
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Office du Tourisme Genève/Baud V. Moydel

Un lieu emblématique de Genève : le siège européen de l'O N U.

**Les organisations
internationales
contribuent
au renom
de la ville**

Genève – Berceau du Droit Humanitaire

En 1863, Gustave MOYNIER, Henry DUNANT et plusieurs personnalités genevoises, dont le Général Guillaume-Henri DUFOUR fondent le "Comité International de Secours aux Militaires Blessés" qui devient "Comité International de la Croix Rouge" CICR.

La première Convention de Genève est signée en 1864, elle marque la naissance du droit humanitaire international.

En 1919 lors de la Conférence de Paris, il est décidé de créer la Société des Nations et de fixer son siège à Genève. "L'esprit de Genève" souffle alors sur le monde qui arbitre le destin de l'humanité par le règlement pacifique des conflits.

A la fin de la seconde guerre mondiale, en 1946, c'est tout naturellement Genève qui sera choisie pour fixer le siège de l'Organisation des Nations Unies.

Les conventions de 1949 constituent le fondement de l'O N U complétées par les protocoles additionnels de 1974 relatifs à la désignation des puissances protectrices.

A ce jour l'ONU compte 189 Etats membres dont 147 sont représentés à Genève

GENÈVE : VILLE DE CONGRÈS



Office du tourisme Genève

Musée de la Croix Rouge

Genève est l'une des principales villes de conférences et de congrès du Monde, 3.300 réunions internationales ont eu lieu dans la ville au cours de l'année écoulée auxquelles ont participé plus de 130.000 experts et délégués de tous pays.

24 organisations internationales sont établies en Suisse dont 19 ont leur siège à Genève :

7 institutions spécialisées dans le système onusien : BIE/UNESCO, OIT/BIT, OMM, OMPI, OMS, UIT

12 organisations internationales hors du système onusien : AELE, BITH, CERN, CICR, COUR OSCE, CS, FISCR, OIM, OIPC, OMC, UIP, UPOV.

En outre, 3 organisations quasi gouvernementales sont établies à Genève avec accord de nature fiscale : IATA, ACI, SITA, ainsi que quelque 170 organisations non gouvernementales.

A ces organisations correspondent plus de 200 représentations accréditées.

17.100 fonctionnaires internationaux sont en poste, auxquels il convient d'ajouter environ 3.800 membres de missions, représentations et délégations permanentes plus 900 fonctionnaires employés dans les organisations quasi gouvernementales citées plus haut, et 2.200 dans les organismes non gouvernementaux. Les emplois de l'économie privée générée par la présence de ces organisations sont estimés à quelque 14.000. Pas plus de 10 % de ces emplois sont occupés par des Suisses.

Le budget total des organisations internationales sises à Genève est de CHF 8 milliards dont 2.1 pour le coût salarial et les achats de biens et services qui bénéficient directement à la Ville et au Canton.

Entre 150 et 250 entreprises internationales ont leur siège à Genève et les créations sont quotidiennes.

On a ainsi une idée complète de l'importance économique que représentent les organisations internationales dans le canton de Genève.

La Confédération est représentée par deux missions permanentes auprès des organisations internationales :

1. La mission permanente de la Suisse près de l'OMC et de l'AELE dirigée par l'Ambassadeur Pierre-Louis GIRARD
2. La mission Suisse, placée sous la responsabilité de l'Ambassadeur François NORDMANN, représentant permanent de la Suisse près les organisations internationales a une double mission :

- La division multilatérale dirigée par l'Ambassadeur Christian FAESSLER assume toutes les tâches de la diplomatie multilatérale
- La division "Etat hôte" dirigée par l'Ambassadeur Bertrand LOUIS fonctionne comme un service du protocole de Ministère des Affaires Etrangères. Elle gère le statut d'environ 33.000 fonctionnaires internationaux, membres de missions permanentes et leur familles qui vivent sous le régime des privilèges et immunités diplomatiques sur le territoire de la Confédération.